

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Daniel Paquette



CONSEILLER #1

Luc Tétreault

Voirie et travaux publics Comité consultatif d'urbanisme



CONSEILLER #2

Rémi Tétreault

Comité de sécurité publique Comité vie communautaire



CONSEILLÈRE #3

Sophie Côté

Comité de la Rivière Noire

Déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains



CONSEILLÈRE #4

Huguette Benoit

Comité consultatif d'environnement et d'embellissement (CCCE) Comité consultatif d'urbanisme



CONSEILLER #5

Jules Normandin

Comité sécurité publique Comité vie communautaire Délégué comité Rivière Noire (substitut)



CONSEILLER #6

Sylvain Laplante

Comité travaux publics Délégué à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (substitut)

Conception et impression: Les Publications Municipales Inc. 1 (877) 553-1955

MOT DU MAIRE

Nous avons maintenant complété l'embauche du personnel de la municipalité. Un article du journal de janvier vous a présenté quelques nouveaux visages et voici ceux et celles qui complètent cette belle équipe.

Claudine Morin, adjointe-administrative

Stéphane Beauchemin, contremaître voirie

Nicolas Leroux, journalier voirie

Maude Cardin-Courtemanche, coordonnatrice aux loisirs et vie communautaire.

Nous leur souhaitons tous la bienvenue.

La municipalité s'est dotée d'un système d'alertes et notifications de masse. Il est important que les gens s'inscrivent pour être rejoint rapidement en cas d'alerte. Vous pouvez vous inscrire sur le site de la municipalité ou en téléphonant à l'hôtel de ville.

Assurez-vous d'être informé en vous inscrivant!

Daniel Paquette, maire



VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE

Caroline Lamothe Directrice générale

Claudine Morin

Adjointe administrative

Maude Cardin-Courtemanche

Responsable des loisirs

Maryse Viens

Secrétaire comptable

Sylvain LaplanteDirecteur et chef pompier

Stéphane Beauchemin

Responsable voirie et travaux

publics

Luc Munier

Inspecteur en urbanisme

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES

«Le Valériennois» est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) par courriel à: administration.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (450) 549-2463

ADRESSES À RETENIR:

BUREAU MUNICIPAL

960 Chemin-de-Milton

Saint-Valérien-de-Miton (Québec)

Téléphone: 450-549-2463

Courriel: administration.st-valerien@

mrcmaskoutains.qc.ca

Site internet:

www.st-valerien-de-milton.qc.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE

1384 Principale

Téléphone: 450-549-2058

BIBLIOTHÈQUE

960 chemin de Milton Téléphone : 450-549-2895

PAROISSE DE SAINT-VALÉRIEN

1375 rue Principale

Téléphone: 450-549-2332

ÉCOLE SAINT-PIERRE

1370 rue St-Pierre

Téléphone : 450-773-1922

BUREAU DE POSTE

1000 rue de l'Hôtel de ville Téléphone : 450-549-2517

DÉPUTÉ PROVINCIAL : ANDRÉ LAMONTAGNE

Drummondville : 819-474-7770 Acton Vale : 450-546-3251

Courriel:

andré.lamontagne.john@assnat.qc.ca

DÉPUTÉ FÉDÉRAL:

SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY

Saint-Hyacinthe: 450-771-0505

Courriel:

simon-pierre.savard-tremblay@parl.qc.ca

LIENS D'INTÉRÊT:

TÉLÉPHONE & INTERNET

Sogetel: 1 866 764-3835

www.sogetel.com

Maskatel: 450-250-5050

1-877-627-5283 www.maskatel.ca

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND (SPAD)

1605, rue Janelle

Drummondville (Québec) J2C 5S5 Téléphone: 819-472-5700 Télécopieur: 819-472-1770

Sans frais: 1-855-472-5700 Courriel: info@spad.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Téléphone : 450-774-2350

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE Téléphone : 450-773-8401

MRC DES MASKOUTAINS

Général: 450-774-3141

Service d'évaluation : 450-774-3143 Service développement économique :

450-773-4232

Programme de rénovation :

450-774-3159

Patrimoine : 450-774-5026 Cours d'eau : 450-774-3129 Transport adapté : 450-774-8810 Transport collectif : 450-774-3173

CALENDRIER MENSUEL

MARS 2022

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1	2	Matières recyclables	4	5
6	Séance du Conseil municipal	8	9	10 Résidus domestiques	11 Matières organiques	12
13	14	15	16	17 Matières recyclables	18	19
20	21	22	23	24 Résidus domestiques	25	26
27	28	29	30	31 Matières recyclables		

PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER

Veuillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.st-valerien-de-milton.gc.ca sous la rubrique PLAN DU SITE ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 08H30 à 12H00 et de 12H30 à 16H00.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 7 février 2022 à 20h00. Le conseil municipal siège à huis clos en vertu des modalités prévus à l'arrêté 2020-29 du 26 avril 2020.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 janvier 2022;

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Le Conseil approuver la liste des chèques émis, des déboursés directs et des salaires payés au cours de la période du 1ier décembre au 31 janvier 2022 et totalisant un montant de 474 205.62 \$.

Le conseil approuve la liste déposée et en autorise le paiement auprès des fournisseurs, totalisant un montant de 73 075.96 \$; et

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La municipalité a reçu un communiqué du la Viceprésidence à la vérification de la Commission municipale du Québec qui annonce des travaux de conformité portant sur le délai de transmission des rapports financiers. Cet audit de conformité cible les municipalités de moins de 100 000 habitants.

La LEDMM prévoit que tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son mandat et de tout mandat subséquent, participer à une formation sur l'éthique et la déontologie La municipalité autorise l'inscription de tous les élus municipaux à la formation sur le Comportement éthique,

Et mandate à la Fédération Québec municipal pour une journée de formation, au coût de 2 500\$ plus taxes.

Le conseil désire s'impliquer davantage auprès de la communauté; et pour ce faire accepte la nomination de monsieur Rémi Tétreault à titre de représentant de la municipalité et madame Huguette Benoît à titre de substitue auprès du Conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre.

Le Conseil désire renouveler le bail de madame Aline Daigle pour la période du 1er avril 2022 jusqu'au 31 mars 2023 tel que soumis. Le Maire et la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, le bail de location du 960 chemin Milton suite 102.

La municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et la Fabrique de Saint-Valérien ont signé un bail emphytéotique pour une durée de vingt-cinq (25), soit de 1996 à 2021, afin d'aménager un stationnement sur une partie du lot 6011620-A;

Le bail doit être renouvelé pour une autre période de vingtcinq (25) ans;

Le Conseil autorise le renouvellement du bail pour la location dudit terrain pour une période de vingt-cing (25) ans, soit de 2022 à 2047; et le notaire, Me Christian Daviau, est mandaté à préparer un bail pour la location dudit terrain, sur une période de 25 ans; et le Maire et la directrice générale y sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents s'y rattachant.

La prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement. Les journées de la persévérance scolaire sont organisées du 14 au 18 février 2022, sous le thème Merci d'être porteurs de sens le Conseil déclare les 14, 15, 16, 17, 18 février 2022 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème Merci d'être porteurs de sens, sur notre territoire; et

Il y a une forte demande pour l'implantation de bornes de recharge publiques; et Hydro-Québec a un programme d'aide financière qui vise l'installation de bornes de recharge; le Conseil autorise la directrice générale à présenter un projet comprenant deux (2) bornes de recharge double dans le Programme de subvention offert par Hydro Québec.

Les Fédérations de l'UPA du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie souhaite déposer conjointement, une demande de financement au Programme de financement de sous-volet 2.2 – Approche interrégionale du Programme Prime-Vert 2018-2023 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour le projet intitulé Transfert de connaissance sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricole. Le Conseil de la Municipalité est en faveur du projet des Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie; et appuie le projet des Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie

Le Conseil a recu une correspondance datée du 26 janvier 2022 de la Fondation Caramel,

Et il a décidé de ne pas donner suite à la demande.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

Le conseil prend acte de la démission de monsieur Anthony Girard, pompier au Service de sécurité incendie, laquelle entre en vigueur le 27 janvier 2022;

Et la Municipalité remercie monsieur Girard pour sa contribution, son implication et ses réalisations au sein de l'organisation.

Le Conseil a résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le mandat à Alarme Luma au cout de 4 365.85\$ taxes en plus de procéder aux modifications et au remplacement du système d'alarme concernant le bâtiment situé au 1367 rue Principale.

Considérant l'offre de service d'aide pour la couverture de service en sauvetage technique provenant la de Ville de Saint-Césaire, daté du 19 janvier 2022;

Le Conseil prend acte du Règlement numéro 280-02 modifiant le règlement numéro 280

Et réitère son intention et intérêt d'être inclus à une future entente intermunicipale en matière de service concernant

PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER

la couverture de service intermunicipale en sauvetage technique, incluant le sauvetage en hauteur et en espaces clos et gestion des hydrocarbures, et ce, au coût annuel de 3 000\$, cette demande est pour une durée d'un (1) an. Le Maire et la directrice générale sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents s'y rattachant.

TRANSPORT ROUTIER

Considérant la résolution 175-07-2021 relative à l'embauche, en date du 2 août 2021 de l'employé numéro 338 à titre de journalier aux travaux publics;

La période de probation de six (6) mois s'est terminée le 2 février 2022 pour l'employé numéro 338; et les membre du Conseil approuvent la permanence de l'employée numéro 338 à titre de journalier des travaux publics.

Le ministère des Transports a révisé le Programme d'aide à la voirie locale avec des modalités d'application pour les années 2021-2024;

Et une aide financière est disponible aux MRC du Québec afin de démarrer, d'élaborer et d'approuver un plan d'intervention régional concernant les investissements à réaliser sur les réseaux routiers de niveaux 1 et 2 des municipalités locales:

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton désire que la MRC des Maskoutains se munisse dudit Plan d'intervention, le tout afin que les municipalités locales de son territoire puissent bénéficier d'un meilleur portrait ainsi que d'un meilleur financement de leurs infrastructures routières

Le Conseil demande à la MRC des Maskoutains de présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale pour le volet Plan d'intervention du ministère des Transports; et

Le Conseil a résolu à l'unanimité de renouveler le contrat de Somavrac pour l'achat et l'épandage de 65 000 litres d'abat de poussière pour l'année 2022, et ce, au coût de 0.355\$/litre

HYGIÈNE DU MILIEU

Attendu que la municipalité a adopté par résolution afin de conclure avec la Régie et les autres municipalités concernées une entente pour l'achat conjoint de bacs roulants pour l'année 2022; Et les quantités mentionnées dans les résolutions précédents ne sont pas suffisantes pour l'année 2022; Le Conseil désire acheter vingt (20) bacs verts et vingt (20) bacs bruns supplémentaires.

Le Conseil autorise l'inscription de l'employé numéro 338 au Programme de qualification en traitement des eaux usées par étang aéré. Et remboursera les dépenses encourues pour cette formation, incluant, l'achat de manuel de référence, les frais de formation, de repas, de déplacement, d'admission à l'examen, de délivrance et de renouvellement du certificat de qualification, le cas échéant.

Le maire et la direction générale sont autorisés à signer tous les documents afférents, le cas échéant.

URBANISME ET GESTION DU TERRRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Aucun point à l'ordre du jour

LOISIR, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

La Municipalité a affiché le poste de Coordonnateur en Loisirs et de la Vie communautaire à la suite du départ de monsieur Sergerie;

Le conseil municipal entérine l'engagement de madame Maude Cardin Courtemanche au poste de Coordonnateur en Loisirs et de la Vie communautaire en date du 31 janvier 2022.

Le Conseil municipal est d'opinion qu'il y a lieu qu'un conseiller soit responsables des questions des familles, des enfants et des aînés; Le Conseil désigne monsieur Rémi Tétreault à titre de responsable des question familiales et enfants et désigne monsieur Sylvain Laplante à titre de responsable des questions des aînés

Considérant que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles. Et à appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour. Le Conseil autorise la transmission de la demande d'aide financière au montant de 2 500\$ pour le projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 du ministère de la Famille ; et autorise les dépenses en temps et service comme contribution de la municipalité un montant équivalent à 30 % au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2021-2022 du ministère de la Famille Et confirme la nomination de monsieur Rémi Tétreault responsable élu des questions familiales.

Le Conseil autorise l'adhésion au Programme de classification horticole des fleurons du Québec pour 2022 à 2024, et ce, au coût de 1 235\$ pour 2022-2023-2024.

RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE

En vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, ci-après : la « LEDMM »), toute municipalité doit, avant le 1er mars qui suit toute élection générale, adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification. Le Conseil adopte à l'unanimité le règlement numéro 2022-199 édictant le code d'éthique et déontologie des élus(es) municipaux et qu'il soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21h17.



AIDE-MÉMOIRE

ÇA VA DANS QUEL BAC ?





Matières organiques



Résidus alimentaires



Résidus verts



Papier / carton souillé



www.riam.quebec





PAS DE PILES DANS LE BAC DE RECYCLAGE!

Pourquoi?

Chaque année, les piles jetées dans les bacs causent des incendies majeurs dans les centres de tri.



Points de dépôts

- Collectes des RDD (mai et septembre)
- Plusieurs pharmacies, quincailleries, magasins d'articles à bureau, magasins électroniques
- Certains édifices municipaux (vérifier avec votre municipalité)





www.riam.quebec

Paiement du compte de taxe

Cette année, les citoyens recevront leur compte de taxes foncières annuelles, par la poste au courant du mois de février. Si un contribuable ne reçoit pas son compte de taxes foncières annuelles, il doit de lui-même prendre l'initiative de communiquer avec la municipalité au 450-549-2463 poste 1 ou par courriel à l'adresse suivante : reception.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

Compte tenu de la situation actuelle liée à la covid, nous vous demandons de favoriser les modes de paiements suivants :

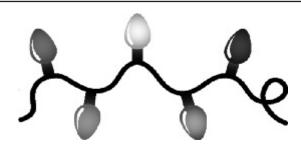
- 1. Par votre institution financière:
 - Le service de paiement téléphonique ou Internet en utilisant le numéro de référence (matricule) apparaissant sur le compte de taxes.
 - Le comptoir de service avant la date d'échéance (avec le coupon détachable)
 - Au guichet automatique (en demandant au préalable à l'institution d'intégrer le compte de taxe de la municipalité de Saint-Valerien-de-Milton à titre de fournisseur payable au guichet)
- **2. Par chèque postdaté,** en inscrivant à l'endos du chèque le numéro de matricule
- 3. Par la poste, en inscrivant à l'endos du chèque le numéro de matricule
- **4. Par le passe-lettre extérieur** de l'entrée principale de l'hôtel de ville **(chèque seulement)**

Date des versements

 1er versement
 2e versement
 3e versement
 4e versement

 21 mars 2022
 5 mai 2022
 20 juin 2022
 22 août 2022





CONCOURS ILLUMINONS SAINT-VALÉRIEN

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont voté pour moi. Je vous en suis très reconnaissante.

Merci de m'avoir encouragée à refaire mes décorations encore cette année. Pas facile d'installer tout ça à mon âge (77 ans) HO HO HO sauf les lucarnes et faire tenir tout ça en place avec les grands vents de décembre.

Merci de votre appréciation et félicitations à tous les participants.

Nicole Désourdy



On continue de se protéger!



Toussez dans votre coude



Lavez vos mains



Gardez vos distances



Couvrez votre visage (si moins de 2 mètres)

Bibliothèque de Saint-Valérien

960 chemin de Milton – 450-549-2895 (Boîte vocale) Facebook (bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton)

Voici les nouveautés de février 2022. Bonne lecture hivernale.

Nous devrions reprendre notre horaire normal sous peu. Téléphonez au 450-549-2895 ou consultez notre facebook (Bibliothèque municipale de St-Valérien de Milton) pour vérifier les changements avant votre visite. *** Le port du masque et la désinfection des mains demeurent obligatoires.

Notre vente de livres usagés se poursuit. Encore beaucoup de livres disponibles dans plusieurs styles pour tous à \$1.00. Allez consulter notre facebook pour voir le vaste choix de livres à vendre. SURVEILLEZ PLUSIEURS PUBLICATIONS À VENIR. Les fonds de cette vente serviront à l'achat de nouveaux livres pour notre bibliothèque.

Pour vos retours de livres, SVP déposez-les dans la chute extérieure dans un sac fermé pour éviter que les pages collent sur les parois de la chute. Les livres s'endommagent ou s'ouvrent sous le poids des autres et nous serons dans l'obligation de vous les facturer. Merci de votre bonne collaboration.

Line Labonté, responsable de la bibliothèque

LIV	RES	JEU	NESS	E:
-----	-----	-----	------	----

-	Mme Fabuleuse	Roger Hargreaves
-	P'tit loup va chez Papi et Mamie	Orianne Lallemand
_		

- Je t'aime du fond du cœur Caroline Jayne Church
- Dors bien jusqu'au matin! Petit mille-pattes
- Le concours de peluches Marilou Charpentier
- En route, petite fourmi!
- Cap'tain doudou Au voleur! Julien Hervieux
- Azuro et la fée Laurent et Olivier Souillé des glaces
- Une bouteille à la mer Marilou Charpentier
- Je lis avec Splat Splat **Rob Scotton** et Harry
- Aaron Blabey Carlos le glouton Autour de la table Peter H. Reynolds
- Les petits dégoûtants Le moustique Elise Gravel
- Mon grand National Geographic Kids livre d'oiseaux
- Mon Micro Big à moi Lilicorne aime la musique Hélène Bernier
- Panko T.1 Terreur sur l'île de Lascar Alain M. Bergeron
- Lucie la mouffette qui pète contre la mouffette qui pète T.6 Shallow et Vannara
- Nebulous Stars Marinia Annie Turcotte et le cœur de feu
- La vie compliquée de Léa Olivier T.15

La fiesta Catherine Girard-Audet

- Textos et cie T.9 Des projets pleins la tête Geneviève Guilbault
- BFF T.9 Sens dessus dessous Geneviève Guilbault
- Full textos T.2 Qui a fait ou? Carine Paquin Piège virtuel Mika
- Trio frayeur Passepeur T.1 **Richard Petit**
- Encyclopédie cheval et poney
- Album Garfield T.38 Jim Davis
- La vie compliquée de Léa Olivier T.9 Blizzard Catherine Girard-Audet
- Absolument normal T.2 Tous seuls Toussaint
- Les Mythics T.3 Amir Patrick Sobral
- Les Légendaires Parodia T.3 Gagastrophique! Patrick Sobral
- Les Simpson Trop forts! Matt Groening

LIVRES ADOLESCENTS ET ADULTES:

- Nadine Descheneaux
- Les DIY de Maélie T.3 Des lucioles plein les yeux Marilou Addison
- Colocs T.1 Nadia Lakhdari La double vie de Rosalie

T.3 Princesse Lavette

Miss Parfaite T.6 Ça va être correct! Frédérique Dufort

Arianne Charland

- Les gens heureux lisent et boivent du café Agnès Martin-Lugand
- Confessions d'une célibataire... Mélanie Beaubien repentie T.3

Aucun frais pour devenir membre si vous demeurez à Saint-Valérien.

HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 15h00 à 16h30 et de 18h30 à 20h00

de 18h30 à 20h00 Jeudi de 9h30 à 11h30 Samedi

Prêt maximum: 5 livres Durée du prêt : 3 semaines

Amende: 0.25¢ / document / jour ouvert



- Coup de poker T.4 Sang pour sang Erin McCarthy
- Génération 1970 T.2 Swinging

Seventies Jean-Pierre Charland

- L'improbable voyage d'Audrey Mercier T.2 Fais-toi confiance,
- Sandra Verilli beauté! Beauchamp Hall Danielle Steel
- Fausses routes Sophie Laurin
- La chronique des Bridgerton T.9 Des années plus tard
- Julia Quinn **Trois femmes** Jennifer Haigh
- La fille aux neuf
 - perrugues Sophie Van Der Stap
- Le sommeil des loutres
- Marie-Christine Chartier Jenny Sauro Marc Séguin
- Un papillon sous la neige Daphné Kalotay
- Malcolm le sulfureux T.1 Katy Evans
- Les lumières du
- Ritz T.3 Les étincelles de l'espoir Marylène Pion
- Je t'aime... moi non plus **T.2 Tourments** Catherine Bourgault
- Un bonheur à bâtir T.3
- Rosette Laberge Le temps compte
- La famille Groulx Tara Lawson Les dessous de la
- poche bleue Guillaume Latendresse Je reviendrai
- Liam McAllister sur tes pas La dame de Zagreb Philip Kerr
- L'innocence et la loi Michael Connelly
- Celle aui brûle Paula Hawkins

LES FRÈRES TÉTREAULT À LA TABLE DU CONSEIL

Par Suzanne Normandin

Luc et Rémi Tétreault font de la politique municipale par passion mais, surtout, pour servir leurs concitoyens. Rencontre avec les frères Tétreault.



Luc et Rémi Tétreault

Depuis quand êtes-vous en politique municipale?

Luc: Depuis 2009; je suis présentement à mon 4e mandat. C'est la maire d'alors qui m'avait approché. On se rencontrait parfois dans certaines organisations en lien avec l'agriculture comme le Bassin versant du le Ruisseau des Aulnages et elle m'avait encouragé à devenir conseiller. Je suis entré en fonction l'année où il y a eu un référendum pour le nouveau développement résidentiel sur la rue des Champs. La municipalité était divisée en deux clans : ceux qui n'en voulaient pas, à moins que le promoteur des terrains paie toutes les infrastructures et ceux qui acceptaient que la nouvelle rue soit payée par l'ensemble des contribuables. Tout le monde paie pour un rang alors pourquoi est-ce que ce ne serait pas la même chose avec une nouvelle rue? Évidemment, les égouts et leur connexion allaient être facturés aux nouveaux propriétaires, payables sur cinq ans. Je trouvais que c'était un non-sens que Saint-Valérien ne se développe pas quand on sait que ce sont les taxes qui apportent des revenus. La campagne électorale s'était jouée sur cet enjeu. Je faisais du porteà-porte pour me présenter aux gens et déjà je défendais ce projet. Le référendum a été gagné à 70%; nous avons été capables de faire un emprunt pour la construction des rues Leclerc et des Champs. Depuis, il s'est construit au moins 30 maisons.

Rémi: Moi je suis arrivé à mi-mandat, il y a six ans, quand Karine Pageau a quitté. J'étais déjà impliqué au niveau des loisirs par mes enfants : je coachais les jeunes au baseball et au deck hockey. Je suivais ce qui se faisait de

ce côté et je n'étais pas en terrain inconnu : j'avais été président du comité des Loisirs alors que j'avais 18 ans. J'y suis resté quelques années. Je me suis pas mal impliqué dans la sphère municipale au fil du temps, que ce soit avec les pompiers où j'ai été actif pendant 21 ans ou encore avec le conseil de la Caisse populaire. Je suis père de trois enfants alors j'ai été bénévole lors des levées de fonds de l'école et j'ai aussi été marguiller à la paroisse. On aurait dit que ça me prenait quelque chose de plus. J'avais suivi l'élection de Luc et je m'étais intéressé au référendum pour le nouveau développement. Je crois que c'est à partir de là que je me suis découvert de l'intérêt pour la politique municipale.

Avez-vous toujours été élus avec de l'opposition?

Luc: À mon premier mandat, j'étais allé en élection tandis qu'aux deux suivants, j'ai été élu par acclamation, tout comme Rémi, mais on a connu une véritable opposition en novembre 2021. C'est un bien mauvais souvenir pour moi. C'est correct d'avoir de l'opposition, mais l'automne dernier il circulait pas mal de « qu'en dira-t-on ». Il a fallu démentir ces histoires et expliquer aux gens qu'ils étaient dans l'erreur. Avec la Covid, le conseil a fonctionné à huis-clos sur une dizaine de mois. Des gens prétendaient qu'on faisait ce qu'on voulait et qu'on dépensait sans fin parce qu'on n'était pas en présentiel. Pourtant, tout était enregistré et déposé sur le site de la municipalité; tous les citoyens pouvaient y consulter les délibérations. Le conseil, c'est public.

Rémi: Trop de monde pense que le conseil est arrangé et organisé au caucus, la semaine précédente. Le caucus permet à chacun de faire valoir son point de vue pour prendre des décisions plus éclairées. Ça évite de faire ça en assemblée publique et que ce soit interminable. Mais on peut aussi changer d'idée à l'assemblée ou reporter le dossier. Il n'y a rien de coulé dans le béton.

Luc: Je vais t'avouer que j'aime bien mieux quand il y a du monde : les gens peuvent poser des questions et avoir des explications. Ils repartent tous avec les mêmes nouvelles! (Il sourit.) En plus, en venant au conseil, ils peuvent nous éclairer dans nos choix ou nos décisions. On ne sait pas tout et, aujourd'hui, il y a bien des décisions qu'on ne peut pas prendre sans qu'un ingénieur vienne faire des plans.

Rémi: Avant, les gens s'arrangeaient et faisaient avec ce qu'ils connaissaient et tout allait pour le mieux mais c'est terminé maintenant. Dès qu'on rénove une salle de bain, une cuisine ou un bout de chemin, un ingénieur vient tracer les plans. Ça fait beaucoup de paperasse et bien plus de travail pour les gens du bureau. Ça demande plus de temps et c'est sans compter tous les règlements à respecter. Pour réaliser certains projets, il faut se prendre plus d'une année à l'avance, c'est incroyable.

Luc: Les nouvelles rues qu'on a rénovées au village l'été dernier étaient un projet qui a pris naissance il y a six ans. Il a fallu d'abord demander des ingénieurs pour les plans. Moi, comme je suis pointilleux, j'avais suggéré qu'on vérifie les égouts pour éviter d'ouvrir les rues plus d'une fois. Ils ont passé les caméras : l'égout pluvial était

« fini » et le sanitaire devait être réparé à plusieurs endroits. Seulement, dès qu'on installe un tuyau qui n'existait pas, il faut communiquer avec le ministère de l'Environnement et remplir encore de la paperasse. On a ensuite demandé des subventions pour réduire les couts et on a rencontré des difficultés avec divers papiers ou dates butoirs. On a réussi à faire plusieurs rues, mais on a pris la décision d'effectuer les travaux en plusieurs phases parce qu'on a appris que, dès qu'on commence un projet subventionné, on doit le terminer parce qu'il ne sera pas subventionné deux fois. Il faut vraiment savoir comment ca marche.

Rémi: Notre directrice générale, Caroline, vérifie continuellement au niveau des lois et des règlements pour aller chercher les bonnes subventions. Elle nous guide très bien dans nos demandes et revient avec ce qu'on peut faire ou pas! Elle est efficace et surtout très proactive; c'est souvent elle qui nous les propose. Avec le Pacte rural, les municipalités peuvent aller chercher des subventions au printemps ou à l'automne, mais il y en a qui passent leur tour. Caroline va les chercher deux fois par année à cout de 15 et 20 milles dollars. Les gens pensent que le parc du village a couté une fortune alors qu'il a été subventionné à près de 80%. Il y a encore une phase à terminer ce printemps.

Luc: Ce qui est plate avec la Covid, c'est que le chalet des loisirs, la salle municipale, le salon funéraire et la bibliothèque ont connu plusieurs changements mais les gens ne le savent pas. Quand la covid va s'arrêter, il va falloir faire des visites guidées dans la paroisse!

Rémi: Du côté de l'école, les élèves peuvent maintenant entrer sur la rue des Bouleaux par un sentier piétonnier et cyclable qui est sécuritaire parce que surélevé. Comme les contracteurs étaient déjà à effectuer des travaux dans le coin, ils nous ont fait un bon prix et avec l'aide financière gouvernementale, ça n'a pratiquement rien couté aux contribuables.

Deux frères à la même table du conseil, ça se passe comment?

Rémi: On a beau avoir le même nom de famille, on a des caractères différents! J'avoues humblement avoir la mèche plus courte! (Il éclate de rire.) Je suis plus prompt à prendre les décisions ou bien à les refuser carrément! Parfois, en rentrant chez moi, je « décante » tout ça et il m'arrive de dire : « Ouais au fond ce n'est pas bête! » D'autres fois, ça se fait sur place après que les autres ont donné leurs opinions. Luc est plus sage, plus réfléchi. Tu le regardes aller; le hamster tourne! (Il rit.)

Luc: Je suis plus posé c'est vrai. Rémi est comme moi quand j'ai commencé. Maintenant, je n'arrive jamais trop vite avec un projet. Je lâche ma ligne à l'eau et je regarde comment le monde réagit... puis j'en rajoute tranquillement. (Il sourit.) De toute façon, il ne faut pas être pressé en politique. Moi je dis à tous les nouveaux : « Si t'es habitué de te virer sur un dix cents, ici t'es bien mieux de te pratiquer à virer sur un deux piastres parce

que c'est long des fois en politique. Il y a toujours plusieurs étapes! »

Rémi: C'est la première chose qu'il m'a dit! Avant d'être conseiller, je lui disais souvent : « Coudonc, ça avance donc ben pas vite les projets à la municipalité! » Quand je me suis présenté, Luc m'a prévenu : « Là tu vas voir toimême comment ça marche! » Ça n'a pas pris une année que je lui ai confirmé qu'il avait raison!

Vous avez des mésententes sur certains sujets?

Rémi: Je n'appellerais pas ça de même : je dirais plutôt qu'on a parfois des manières différentes d'apporter les choses durant la préparation d'un projet. Nos points de vue peuvent être opposés mais on ne s'arrache pas les cheveux pour ça. Des fois, des choses te tiennent à cœur à cause de tes convictions; tu y tiens mordicus. Ça m'est déjà arrivé de dire : « Non. Moi c'est comme ça. Tu peux écrire que c'est à la majorité, mais écris mon nom pour signifier que je suis contre! Ce ne sera pas à l'unanimité! » Ça nous est arrivé à tous les deux. Dans d'autres situations, on se range à la majorité et ça ne dérange pas non plus.

Luc: Dans tous les cas, on se respecte. On ne s'est jamais disputé pour ça. On ne siège pas non plus sur les même comités : moi c'est « voirie et urbanisme » tandis que Rémi c'est « pompiers et loisirs ». On donne nos idées, on s'obstine parfois puis quand on sort de la salle du conseil, c'est terminé! Je dis souvent aux gens que le conseiller est à la salle du conseil. À l'extérieur, c'est Luc Tétreault. Si des gens m'appellent pour se plaindre de problèmes à la municipalité, je leur dis d'appeler la directrice générale. Si je vois des trous sur les routes, des branches cassées ou autres choses, je préviens Caroline qui avertit les employés de la voirie. Je n'ai pas le droit d'appeler un employé municipal et lui dire quoi faire! Bien sûr, les gens peuvent nous appeler pour avoir des explications sur un nouveau règlement ou toutes questions d'ordre public. Mais les gens ne peuvent pas se servir de nous pour régler personnellement un problème en particulier; c'est l'ensemble du conseil qui prend les décisions. Quand un dossier est en cours, il y a des choses qu'on ne peut pas dire parce que la résolution n'est pas votée.

Rémi: Après l'assemblée, tu peux parler de ce qui a été voté et discuté, mais pas après un caucus car des choses peuvent encore changer et il y a souvent des gens en cause. Ce qui se passe au caucus reste au caucus! Les décrets sont votés par les conseillers; le maire peut utiliser son droit de vote seulement en cas d'égalité. En revanche, au caucus, nous sommes sept personnes à discuter et tout le monde donne son opinion.

Est-ce qu'il y a du nouveau avec la caserne des pompiers?

Rémi: L'ancienne caserne est fermée parce que la dalle de béton se désagrégeait mais la citerne est toujours bonne. Elle avait été construite dans les années 1970 pour des camions plus petits alors

que maintenant on a des dix roues qui ont de deux à trois fois plus de poids. Elle a été relogée dans les anciens bâtiments de Machinerie Olymel qui ont été rachetés en même temps que l'abattoir par un groupe de promoteurs. Des aménagements ont été faits dans cette bâtisse qui est beaucoup plus grande et très haute de plafond. On peut ouvrir les portes des camions sans risquer de frapper quelqu'un! (Il sourit.) Présentement, on a loué pour 5 ans. Il y a des études en cours pour voir si on ne pourrait pas la rénover au lieu de bâtir à neuf mais il faut voir les couts pour être conforme aux normes municipales. Le potentiel est là c'est certain, mais on doit étudier le projet parce qu'il ne faudrait pas que ça coute le prix d'une caserne neuve si on y fait des rénovations. Présentement, on s'enligne pour que ça coute le moins cher possible aux citoyens et aussi pour que les pompiers en aient pour leur argent!

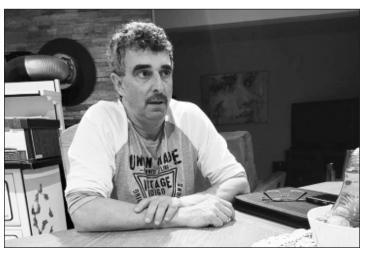
Luc: On a regardé pour une subvention mais pour ce qui est de ce type de construction, les subventions des casernes vont à la richesse foncière d'une municipalité. Comme on est à 90% agricole, les terres valent tellement chères depuis quelques années que le ratio arrive à 85% alors qu'il faudrait se situer à moins de 60%. On serait donc une paroisse trop riche foncièrement pour obtenir ce genre de subventions. (Il sourit.) Pour l'instant, on a mis un pansement sur le bobo et on continue d'étudier tout ça! Les choses peuvent encore changées.

Est-ce qu'il y a d'autres sujets préoccupants dans la municipalité?

Luc: Je te dirais que présentement on focusse beaucoup sur le logement. D'un côté, on a des usines comme Cusson, Normandin et Tenco qui emploient de plus en plus de gens puis, de l'autre côté, on mangue de place pour les loger. Certains proviennent de pays étrangers et n'ont pas de permis de conduire. Présentement, des autobus transportent des travailleurs de Saint-Hyacinthe. Il faudrait plus d'immeubles locatifs au village.

Rémi: Il y a eu le développement de maisons mais, avec le marché complètement fou, c'est inachetable pour un jeune qui commence. Il faut du logement. En plus, garder les gens à Saint-Valérien c'est maintenir les commerces en santé. Les gens qui ont acheté l'abattoir sont venus nous rencontrer au conseil pour nous demander comment est-ce qu'on voyait Saint-Valérien, à savoir ce qu'il nous manquait. On a parlé de nos besoins en immeubles locatifs et ils semblent s'enligner là-dessus! Ça serait bien que cette usine désaffectée soit remplacée par des habitations. On rencontre un peu de résistance; il y en a qui pensent que des blocs enlaidiraient le centre du village mais, en urbanisme, dans les nouveaux développements, la municipalité a un droit de regard; on a le droit d'exiger un type de façade ou encore l'aménagement de zones vertes. Ça va être encadré.

Luc: Quand tout ça va être officialisé, on va embarquer! Beaucoup d'autres projets viendront, mais on ne peut pas en parler pour l'instant. Là, on commence un nouveau mandat, on a quatre ans



Luc Tétreault

pour faire les choses. Présentement, on ne se le cachera pas, il faut des revenus pour la municipalité et cela passe par les taxes. Du côté du camping, le projet des mini maisons est accepté par la CPTAQ et on travaille avec le propriétaire qui en est à son deuxième parc.

Rémi: Ce sera très intéressant. Les gens pourront acheter leur mini maison et louer le terrain, entretenu et sécurisé, un peu comme dans un condo mais sans la gérance. Les lieux peuvent contenir un grand nombre de mini maisons, ce qui signifie pour la municipalité une entrée de revenus avec les taxes. Il reste encore beaucoup de choses à discuter avec le promoteur.

Les taxes ont-elles augmentées?

Rémi: Les taxes non. Nous avons pris la décision de ne pas hausser le taux de taxation parce que l'année prochaine il y aura le nouveau rôle d'évaluation qui augmentera le revenu de la municipalité sans qu'on monte les taxes. En revanche, s'il monte trop, les taxes augmenteraient aussi. Il y a une capacité de payer à respecter chez nos contribuables.

Luc: Tout le reste a augmenté et pour défrayer ces couts que sont la police ou la régie des déchets, on ampute souvent sur les loisirs ou la voirie et c'est dommage.

Et les routes de terre à la municipalité, il y en a encore beaucoup?

Luc: Tu ne peux pas dire qu'il y en a autant qu'avant. Depuis une quinzaine d'années, plusieurs rangs ont été entièrement asphaltés et d'autres réasphaltés en bonne partie. Le village est déjà bien entamé. Il y a 30 ou 40 ans, pour faire plaisir aux citoyens, la municipalité faisait un bout d'asphalte par ici et un autre bout par là. Quand on a commencé à en faire, à mon arrivée, je me souviens que j'avais eu l'idée de faire faire un estimé pour plusieurs rangs à la fois. Ça avait permis de sauver beaucoup d'argent en comparaison avec les estimés réalisés par la MRC. Les compagnies d'asphaltes ont bien plus d'intérêts à travailler longtemps au même endroit et à ne pas déplacer tout le temps leur machinerie; ça

amoindrit les couts. L'an dernier, les rues du village ont été payées par le remboursement de la taxe d'accise et le sentier piétonnier cyclable ne nous a à peu près rien couté parce que l'entreprise était déjà sur place!

Rémi: Notre municipalité a 76 kilomètres de routes en tout et il reste 20 kilomètres en terre. À Saint-Valérien, on a seulement deux routes numérotées qui sont entretenues par le ministère des Transports : la 211 et le chemin Saint-Dominique. C'est peu en comparaison avec d'autres endroits. Parfois les gens nous disent qu'on devrait faire des rangs en asphalte mais ils ne pensent pas que ce sont leurs taxes qui paient. C'est évident qu'on pourrait mettre de l'asphalte partout mais je ne pense pas que les citoyens ont envie de payer des millions en taxes spéciales. Il y en a qui feraient le saut! (Il sourit.) On doit y aller graduellement, en allant chercher le plus de subventions possibles.

Luc: Toutefois, il va falloir réparer d'autres routes. Si on prend le 10e Rang, il a été asphalté il y a déjà 34 ans et il n'a jamais eu de réparations. Comme il était asphalté, les conseils d'avant l'oubliaient! Quand le moment va arriver, les ponceaux vont surement être à changer et il faudra retarder l'asphaltage pour les refaire à neuf et éviter de rouvrir à nouveau comme on voit souvent dans les villes. Notre rôle en tant que conseiller est de s'assurer que les services proposés répondent aux besoins

des citoyens, mais il faut y aller avec de la logique pour garder l'équilibre financier de la municipalité. C'est pour cette raison que ça demande du temps!

La discussion avec les deux frères Tétreault s'est poursuivie longtemps. Volubiles, ils m'ont expliqué des règles et raconté quelques faits intéressants concernant les affaires municipales. Ils ont l'art de bien vulgariser la politique. J'ai beaucoup appris!



Rémi Tétreault

L'engagement municipal et la famille

Ils ont été plusieurs à s'engager pour veiller à la qualité de vie de leur communauté en se présentant au poste de conseiller pour faire évoluer l'économie, l'urbanisme, le développement communautaire et bien d'autres sujets à la municipalité. Depuis le premier conseil de 1864, ils ont été autour de 1000 personnes à s'engager à être à l'écoute de leur concitoyens pour le développement de Saint-Valérien.

Plusieurs ont été inspirés par le travail qu'avaient fait les autres avant eux, ou autour d'eux. On retrouve dans les archives des conseillers de père en fils, ou en petit-fils.

En 158 ans de conseil municipal, il existe que très peu de frères qui ont siégés ensemble au conseil! Bien que plusieurs noms de famille identiques apparaissent dans un même conseil, la paroisse comprenait, il y a encore quelques décennies, des familles nombreuses qui n'étaient pas, ou peu, apparentées.

De 1878 à 1881, les frères Régis et Trefflé Messier siègent comme conseillers alors que 15 ans plus tard, c'est Trefflé fils qui deviendra maire pour six ans. En 1923, Alfred Tétreault vient rejoindre son frère Alphonse, qui avait été élu l'année d'avant. Six ans plus tard, Alfred est élu maire et Alphonse quitte la politique l'année suivante. En 1971, Jean-Marc Deslandes vient rejoindre son frère Éloi pour deux ans au conseil municipal. Si Éloi quitte en 1972, Jean-Marc continue jusqu'en 1980. Ils sont l'ainé et le cadet d'Adrien Deslandes qui avait été maire de la municipalité de 1949 à 1957.

Plusieurs seront conseillers à la suite de leur père et même de leur grand-père. Edmond Chaput est élu conseiller en 1901. Il est le fils de l'ancien maire, Désiré Chaput (1891-1894) et le petit-fils du premier maire de la municipalité, Charles Chaput (1864-1866). Il est aussi le neveu du maire Trefflé Messier fils (1895-1901) qui est élu tout juste après Désiré Chaput.

Mario Laplante devient conseillé dans les années 2000, plus d'une trentaine d'années après que son père, Jean-Marie Laplante (1957-1973), eut été maire.

Ferdinand Goyette, qui a le plus long règne à la mairie de Saint-Valérien (1910-1929) suit les traces de son père Charles qui avait été élu en 1886-87. De 1909 à 1912, son frère Dieudonné est aussi conseillé municipal à ses côtés.

Cependant, Luc et Rémi Tétreault détiennent le record de longévité de deux frères à la même table du conseil! Et ce n'est pas fini!



Cercle des fermières de Saint-Valériende-Milton

Le comité tient à remercier les gens qui nous ont encourager pour la vente de nos billets , ainsi que les membres qui ont contribué en grand nombre. Un gros **MERCI** à lingerie Lalonde pour la commandite pour l'impression des billets.

Le tirage s'est déroulé au 1384 rue principale à Saint-Valérien le 23 janvier 2022 à 12 h 30. M. Daniel Paquette le maire était présent lors du tirage.

(courtepointe) Valeur de \$450.00

2ème prix Mme Yvonne Choinière

(4 napperons tissés) Valeur de \$100.00)

3 ème pri M. Jonathan Dubé

(linge de vaisselle + lavette sur bâton tissé)

Valeur de \$50.00

Une erreur s'est glissé dans le journal la pensée du 2 février 2022 à propos des noms pour les prix des gagnants, elle sera corrigée dans la prochaine édition de ce journal. Encore MERCI.



Opération vaccination

Vous n'êtes pas encore vacciné(e) ou vous n'avez pas encore reçu votre dose de rappel?

Notre équipe mobile sera :

Samedi et dimanche, 26 et 27 février

Pavillon JEFO 2710 rue Beauparlant Saint-Hyacinthe 9 h à 16 h

Infos complémentaires!

www.quebec.ca/vaccinCOVID

Centre intégré
de santé
et de services socieux
de la Montérégle-Est

Québec

E



FADOQ ST-VALÉRIEN

Dans le cadre des jeux régionaux, il est prévu que le tournoi de pétanque atout aurait lieu à la salle communautaire de St-Valérien, le mardi, 15 mars 2022 à 13h00.

Bien entendu, les compétitions auront lieu seulement si les conditions sanitaires sont favorables. Et de plus, le code QR et le masque seront requis.

À suivre dans les journaux régionaux.

Pour informations:

M. Gérard Beaulieu: 450-252-2037 Mme Pierrette Laplante: 450-549-2523



RECHERCHE DES CRÉATEURS D'AMITIÉ; DES BRISEURS D'ISOLEMENT

Devenez parrain ou marraine et venez créer du lien! 11 filleul(e)s de votre région vous invitent à venir partager de votre temps avec eux, à faire des activités que vous aimez.

Vous briserez ainsi l'isolement d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme ou une limitation physique. Et bien sûr, vous nous aiderez à bâtir un monde d'inclusion pour tous.

450-774-8758

parrainagecivique.org





Votre enfant aura 4 ans avant le 1er octobre prochain?

Grâce au programme Passe-Partout, accompagnez-le pour sa future entrée à la maternelle en lui permettant de vivre une première expérience positive avec l'école!

Activités :

- Deux fois par mois, en journée, les enfants vivront deux heures de plaisir avec une enseignante.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront à l'école faire de belles activités ensemble. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée: De septembre à juin

Du 14 au 25 février, nous vous invitons à vous rendre au www.csssh.gouv.gc.ca pour faire l'inscription de manière électronique. Vous devrez ultérieurement les documents suivants : certificat de naissance de l'enfant (grand format) et deux preuves de résidence.

Faites vite! Les places sont limitées!

Pour information: 450 773-8401 #6557



HÉMA-QUÉBEC

POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS RECHERCHÉS

La municipalité de Saint-Valérien-de-Milton est à la recherche de candidats pour pourvoir des postes de pompiers à temps partiel et premiers répondants au sein de son Service de sécurité incendie et premiers répondants.

Le travail consiste principalement à répondre aux appels incendies et/ou appels médicaux ainsi qu'à d'autres types d'appels d'urgence et à participer aux activités en caserne (par exemple, pratiques, inspection des équipements, etc.).

La disponibilité, la motivation, l'esprit d'équipe et le bon contrôle du stress sont des qualités recherchées.

Pour être éligibles à un poste de pompier et/ou premier répondant, les candidats doivent remplir les exigences de base suivantes :

- ✓ Être âgé de dix-huit (18) ans et plus
- ✓ Faire preuve d'une grande disponibilité
- ✓ Démontrer de l'intérêt



- ✓ Détenir un permis de conduire valide
- ✓ N'avoir aucun antécédent criminel
- ✓ Posséder ou s'engager à suivre la formation exigée

Si vous croyez être parmi ceux et celles que nous recherchons pour compléter l'équipe, veuillez faire parvenir votre C.V. par courriel à l'adresse suivante :

incendie.st-valerien@mrcmaskoutains.qc.ca

Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



BILAN DES INTERVENTIONS 2021



<u>INCENDIE</u>				
<u>Description</u>	Total			
Feux:				
Automobiles & autres	1			
Bâtiments	3			
Cheminées	1			
Herbes & abattis & feu à ciel ouvert	3			
Entraide	39			
Divers:		•		
Accident de la route -Assistance aux premiers répondants	18	Incl. ds Premiers répondants		
Électrique (poteau ou fils haute tension)	0			
Alarme incendie & monoxyde et fuite de gaz	7			
Autres	7			
TOTAL INCENDIE	61]		

PREMIERS RÉPONDANTS			
<u>Description</u>	Total		
Accident de la route (pompiers & premiers répondants)	18		
Accident de la route (premiers répondants seul.)	1		
Chutes	8		
Problèmes respiratoires ou cardiaques	25		
Accident de travail	0		
Autres problèmes médicaux	13		
Divers	11		
TOTAL PREMIERS RÉPONDANTS	76		



Communauté chrétienne St-Valérien

NOUVELLES RÈGLES SANITAIRES

(En vigueur depuis le 7 février)

CES RÈGLES S'APPLIQUENT POUR TOUTE CÉLÉBRATION DANS L'ÉGLISE.



















Ces consignes doivent être respectées en tout temps. *Avec le passeport vaccinal

Sans le passeport vaccinal



Le mercredi des Cendres marque l'entrée officielle en Carême et dans le cycle

pascal. Il peut tomber n'importe quel mercredi entre le 4 février et le 10 mars, en fonction de la date de Pâques.

Comment se passe le mercredi des cendres ?

Journée traditionnelle de nos rites catholiques où le prêtre dessine sur le front des fidèles une croix avec de la cendre bénite. Ces cendres sont celles des rameaux de l'année précédente (dimanche des rameaux) qui ont été préalablement brûlés.

Qu'est-ce que ça représente?

Le fait de déposer des cendres sur chaque fidèle est un signe de fragilité de l'homme et la croyance en la miséricorde de Dieu. Le symbole des cendres dans l'ancien testament représente le péché et la fragilité de l'être. Lorsque l'homme se recouvre de cendre, il montre à Dieu qu'il reconnait ses fautes, il veut faire pénitence.

C'est aussi un symbole de renaissance. Il nous arrive d'avoir à l'occasion un poids sur nos épaules et de se sentir écrasé par des actions que l'on regrette. Nous pouvons combattre cette sensation en remplaçant le feu du mal par le feu de l'Amour, en apprenant et en méditant l'Évangile. Le feu qui brûle détruit mais, en même temps, il réchauffe, réconforte, guide, éclaire et encourage. La cendre est aussi une image d'humilité car les cendres étant des restes de ce qui a été détruit par le feu, peuvent aussi fertiliser le jardin et faire renaître la vie.



Dimanche 13 mars

Fabien Lacharité X Jacqueline Lacharité Marcel Leclerc X Assistance aux funérailles Famille Vaillancourt & Dubé X Jean-Marc vaillancourt Réjeanne Daviau X Assistance aux funérailles Denis Harnois X Assistance aux funérailles Robert Delorme X Parents & amis

Dimanche 27 mars

Léontine Thuot X ses enfants Marcel Brunelle X Assistance aux funérailles Hugo Bienvenu X ses amis Roger Marc-Aurèle X son épouse Edmour Legault X Paul Michaud Denise Lapointe X Gaétan Lapointe

SARCA

En février, il est temps pour les jeunes du secondaire ou les adultes qui souhaitent effectuer un retour aux études de choisir un programme et/ou une institution scolaire avant la date limite de demande d'admission du 1er mars.

Il se peut que le choix soit difficile à faire parmi toutes les possibilités offertes. Dans certain cas, l'individu hésite entre 2 écoles où la même formation est offerte et dans d'autres situations, il se questionne sur le programme de formation qui lui correspond le mieux. Afin de faire un choix plus éclairé, des rencontres avec un professionnel de l'orientation peuvent l'aider à identifier ses intérêts, compétences et besoins. Toutefois, lorsqu'il s'agit de faire un choix entre 2 institutions scolaires, il n'y a rien de mieux que d'aller visiter directement les lieux.

Portes ouvertes

Certains centres de formation professionnelle, cégeps et universités maintiennent leurs portes ouvertes en présentiel et d'autres optent pour le virtuel. Ces événements sont une source d'informations indéniables qui aident grandement à effectuer un choix. On y retrouve, entre autres, les responsables et enseignants des programmes qui exposent les particularités de la formation. Sont présents également les professionnels comme les psychoéducateurs, conseillers d'orientation, animateurs à la vie étudiante et plus encore! Vous avez la possibilité d'explorer tout ce qui est offert en dehors des cours eux-mêmes. Il y a des programmes où l'alternance travail-étude est offerte et d'autres où il y a des

possibilités de faire des stages à l'international, toutes ces options vous sont présentées lors de ces événements et vous pouvez prendre le temps de poser toutes vos questions.

Élève d'un jour

L'activité élève d'un jour est offerte dans la plupart des centres de formation professionnelle et les cégeps. Ce concept s'agit de participer en tant qu'étudiant observateur directement en classe dans le programme de formation choisi. J'ai plusieurs clients qui, à la suite de cette activité, se sont vu encore plus motivés à poursuivre leurs études dans ce domaine. Cette activité aide grandement à confirmer ou infirmer un choix scolaire.

Si vous êtes un adulte qui souhaitez effectuer un retour aux études, vous avez accès gratuitement au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Vous pouvez communiquer par téléphone ou courriel avec la conseillère, vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca 450 773-8401, poste 6731







PUBLICITÉ

